



© JEAN-LUC TABOTEAU

De gauche à droite, le trio d'associés Manuel Bonnet, Frédéric Malaval et Frédéric Perez.

## Chez Fastroad, le handicap n'est plus un handicap

**Entreprises adaptées** Rue de Rosny, l'entreprise Fastroad fait le pari du progrès social pour assurer sa croissance économique. Et ça marche...

**O**n trouve tout à Montreuil, même un entrepreneur social. Comprendre : chef d'entreprise se préoccupant autant du bien-être des salariés que du chiffre d'affaires. Pas mal et pas si courant. Plus rare encore, les salariés chanceux de Manuel Bonnet - ce patron peu ordinaire, à la tête de la jeune entreprise Fastroad -, sont tous reconnus « travailleurs handicapés ». À l'actif de cette PME, deux innovations : première « entreprise adaptée » dans le secteur du transport, première également à proposer le transport de marchandises (plis et colis) et de passagers. La clientèle est variée : collectivités, PME et grands groupes.

Par exemple, le groupe de prévoyance Humanis situé sur le territoire de Montreuil et dont Fastroad assure le transport de salariés... handicapés. Avec une création en 2010, posez sur son tableau d'honneur un chiffre d'affaires qui double chaque année, ajoutez un effectif de salariés passé de 1 à 31 et sur le point de franchir le cap de la quarantaine en 2013 : vous obtenez la lauréate du trophée 2012 « Espoirs de l'économie » du forum « Réussir en Seine-Saint-Denis », organisé par la CCI de Paris Seine-Saint-Denis.

### Formés à l'écoconduite

Recette ? « Il y a trois données à satisfaire pour le développement d'une entreprise : les salariés, l'en-

treprise, les clients », explique Manuel Bonnet. L'ordre d'énumération n'est visiblement pas fortuit. Mais pourquoi avoir embauché, exclusivement, des salariés handicapés ? « Et pourquoi pas ? » répond-il avec malice. « Aucun handicap n'est insurmontable. Ce n'est pas aux salariés de s'adapter au type de poste. C'est à nous d'adapter le type de poste au salarié qui, lui-même, doit pouvoir évoluer. » Des paroles aux actes, Fastroad a récemment recruté une responsable de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences. Quant au dernier embauché, travailleur reconnu handicapé comme tous ses collègues, il a fêté ses 61 ans. « Notre argument commercial porte sur la polyvalence et la qualité de nos ser-

vices. Le fait que nos salariés soient reconnus travailleurs handicapés vient au second plan. » Tout de même, les clients de Fastroad tirent un avantage financier dans le recours à une entreprise adaptée (EA) car 6 % des effectifs de toute entreprise de 20 salariés et plus sont censés être reconnus travailleurs handicapés. Sous-traiter une activité à une EA permet de s'acquitter de cette obligation ou, au moins, de minorer le montant de sa contribution à l'Agefiph, l'association chargée de gérer le Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Chez Fastroad enfin, pas de salariés sous pression et inutilement mis en danger. « Nous refusons toutes les courses sur Paris à effectuer en

moins d'une heure. Ici, c'est le respect du code de la route avant tout. De toute façon, nos chauffeurs sont formés à l'écoconduite. Appuyer sur le champignon ne fait donc pas partie de la formation... » Et puis, grâce à ces pratiques de conduite vertueuse pour les hommes et la couche d'ozone, les clients de Fastroad disposent du calcul de l'impact de leur empreinte carbone. Bref, et même si le bouche-à-oreille profite déjà fort bien à cette PME montreuilloise : avis à toute entreprise socialement responsable. ● Muriel Bastien

✂ SAVOIR PLUS :  
Fastroad - Transports de colis -  
Transports de personnes -  
Entreprise adaptée. [www.fastroad.fr](http://www.fastroad.fr)  
155 rue de Rosny, 93100 Montreuil.  
Tél. : 01 48 55 00 33